

Ligne THT : le courant passera-t-il ?

Face à la croissance de la consommation et de la production d'électricité en France et particulièrement en Nord - Pas-de-Calais, l'entreprise Réseau de transport d'électricité, qui a la charge de toutes les lignes électriques, envisage la reconstruction d'une ligne très haute tension (THT 400 000 volts) entre Lille et Arras. Vu son importance, le projet doit obligatoirement passer par un débat public. L'enjeu est de taille : s'il ne fait pas consensus, le projet sera abandonné.

C'est un projet colossal qui joue son avenir alors même qu'il n'existe encore que sur le papier. Colossal de par son enjeu, son coût et ses conséquences. Mais aussi les difficultés qu'il pourrait rencontrer.

Actuellement, une ligne très haute tension (THT) achemine de l'électricité à 400 000 volts d'Arras à Lille via les postes électriques de Gavrelle et Avelin. Oui mais voilà, l'équipement est vétuste. « Les pylônes datent de 1963, explique Gaëtan Desquibet, de Réseau de transport d'électricité (RTE), entreprise filiale d'EDF en charge du transport d'électricité. À l'heure actuelle, ils ne portent qu'une seule ligne THT ». Ce qui pose problème : en cas d'avarie, il n'existe aucune autre alternative pour acheminer cette électricité à très haute tension. À ce titre, la ligne Arras-Lille est « le maillon faible du Nord de la France ».

La nouvelle ligne transportera trois fois plus d'électricité

Face à l'augmentation de la consommation (et par

EN DATES
2012 En février, ce sera la fin de la phase débat. Quelques mois plus tard, RTE décidera de l'avenir du projet.
2014 Enquête publique
2015 Déclaration d'utilité publique et autorisation d'exécution
2016 Début des travaux, qui devraient se terminer en 2017.

L'ENJEU
Du débat public dépend l'avenir de la ligne THT. En cas de forte opposition, RTE pourrait renoncer à sa reconstruction.

LE PROJET
La nouvelle ligne THT permettrait le triplement de la quantité d'électricité transportée à l'horizon 2020.

conséquent de la production d'électricité et l'appariement de nouveaux moyens de production, RTE n'a d'autre choix que de donner un coup de jeune à ce point névralgique du transport d'électricité en France et en Europe. La ligne Arras-Lille peut en effet transporter 1500 mégawatts (MW) pour un besoin de 4500 MW dans l'immense zone qu'elle alimente en partie. « En reconstruisant la ligne, on pourrait ainsi avoir une continuité entre Amiens et la Belgique », poursuit Gaëtan Desquibet, qui ajoute que la France exporte plus d'électricité qu'elle n'en importe. Et le Nord - Pas-de-Calais en produit plus qu'il n'en consomme.

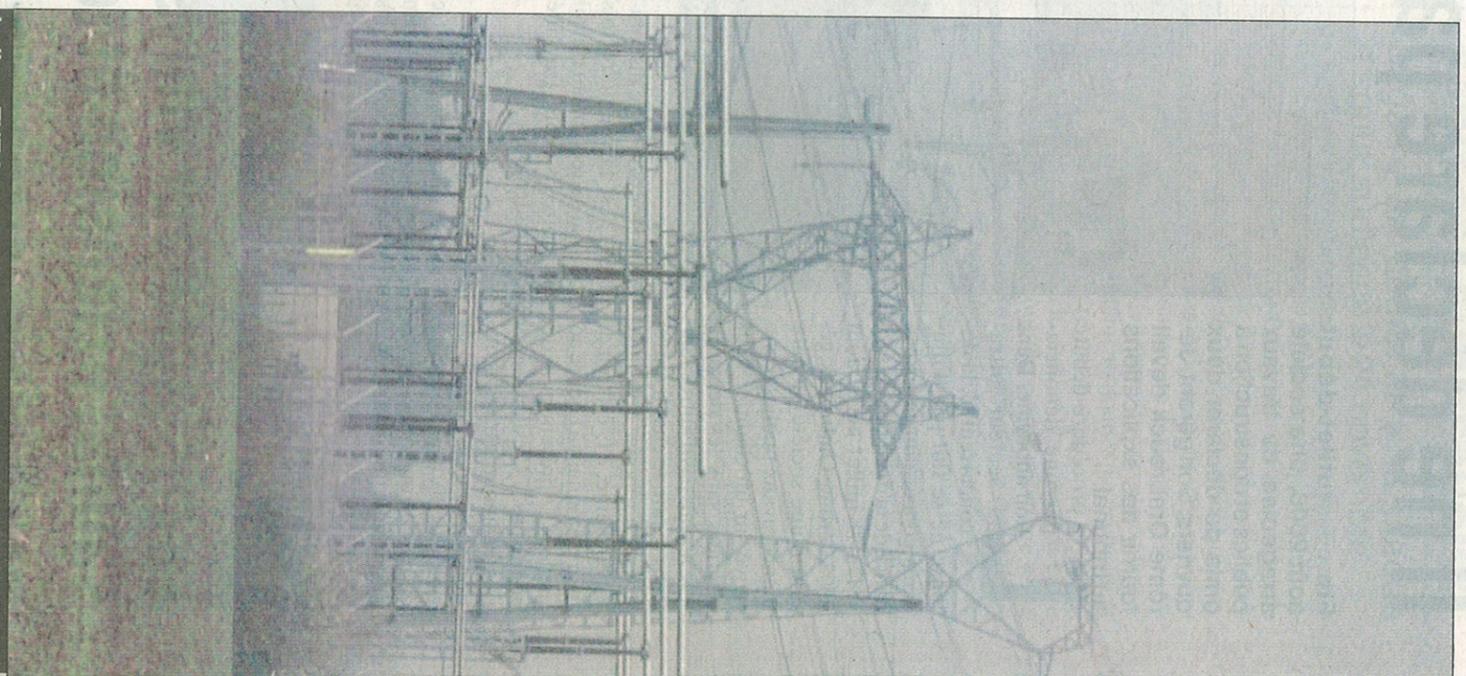
Un débat public obligatoire

Quand ce dernier parle de reconstruction, il signifie bien la suppression de la ligne actuelle et la pose de nouveaux pylônes et lignes. « Si on ne changeait que les fils, on aurait le même problème en cas d'avarie. Nous allons donc installer des pylônes de 50 mètres de haut sur 33 de large (contre actuellement 40 mètres sur 27) qui porteront une double ligne THT ». De quoi permettre le triplement de la quantité

EN CHIFFRES
95 millions d'euros, c'est le coût total de la reconstruction de la ligne THT Arras-Lille. Soit 3 millions d'euros le kilomètre de câble.
29 communes sont concernées par la traversée de la ligne THT.
8 réunions publiques auront lieu jusqu'en février 2012. Elles permettront de savoir si le projet peut être réalisé ou non.
5 membres constituent la commission particulière du débat public.

transportée, à l'horizon 2020. Dernier point, le projet existe en deux variantes : est et ouest, mais dans les deux cas, la ligne longera une bonne partie de l'autoroute A1. Dans les deux cas, la ligne pourrait passer à proximité de plusieurs zones d'habitat.

Les présentations sont faites : de nouveaux pylônes décoreront le paysage entre Arras et Lille. Seulement, l'im-



La ligne THT Arras-Lille part du poste électrique de Gavrelle

portance du projet (95 millions d'euros) nécessite un adoucissement : en l'occurrence, RTE ne pourra pas lancer les travaux (prévus pour 2016-2017) avant d'avoir consulté les populations de toutes les zones concernées par la traversée de la ligne THT. La loi impose en effet la tenue d'un débat public géré par une instance indépendante. Tel est le rôle de la com-

Réunion publique à Arras le jeudi 17 novembre



Après Lille le 3 novembre, une réunion publique aura lieu à Arras le 17. © P.J.

La troisième réunion publique (sur 8 au total) a eu lieu à Lille le 3 novembre. Elle portait sur la thématique de l'énergie : la ligne Arras-Lille est au cœur d'un réseau européen qui permet l'exportation d'électricité française vers la Belgique. Arras, au cœur du projet, n'a pas été oublié dans le débat : une réunion publique se tiendra à la salle sud des Bonnettes, au 110 rue Winston-Churchill, ce jeudi 17 novembre à 18h30. Elle sur la question de l'environnement : quelles conséquences de la ligne THT sur la nature ?

mission nationale du débat public (CNDP), qui a créé une commission particulière du débat public (CPDP), entièrement consacrée à la ligne THT Arras-Lille. Elle est présidée par Michel Giacobino, ingénieur aux Ponts et chaussées (voir ci-contre). Depuis le début du mois d'octobre, elle organise des réunions publiques - huit au total - dans la zone concernée, dont une à Arras et une autre à Gavrelle - pour permettre à RTE de défendre son projet mais aussi au quidam de poser toutes les questions qu'il souhaite.

RTE décidera de poursuivre selon le rapport de la commission

La CPDP n'est pas un accessoire : du débat public dépend l'avenir du projet de reconstruction de la ligne Arras-Lille. À la fin de la phase de débat, en février 2012, elle devra rédiger un rapport complet et neutre qu'elle enverra à RTE. L'entreprise décidera alors s'il est approprié de poursuivre le projet ou pas.